

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS DE
CONDUCTEURS DE MOTOS TRICYCLES EN COTE D'IVOIRE » en
abrégé « FNSCMTCI »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA PK 18
ROUTE D, NON LOIN DE LA PHARMACIE STE FRANCOISE,
Lot 1355, Ilot 148

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FEDERATION NATIONALE DES
SYNDICATS DE CONDUCTEURS DE MOTOS TRICYCLES EN
COTE D'IVOIRE » en abrégé « FNSCMTCI »

Objet : TRANSPORT GENERAL, IMPORT-EXPORT,
PRESTATIONS DIVERSES, LOGISTICS, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- La prise de participation et de tout intérêt, sous toute forme, dans toute affaire ou entreprise, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA PK 18
ROUTE D, NON LOIN DE LA PHARMACIE STE FRANCOISE,
Lot 1355, Ilot 148

Dirigeant(s) M COULIBALY BAKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07250 du 29/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76684/GTCA/RC/2022 du 29/12/2022

